



**AVIS DE COMPÉTITION  
Ginette Lehoux régionale**

**PRÉSENTÉ PAR  
CPA Baie-Comeau**

**DU : 2024/03/08  
AU : 2024/03/10**

**N<sup>o</sup> DE SANCTION : CN-IC-23-132**

**Sanctionnée par Patinage Québec**



# DÉTAIL DE SANCTION – Compétition Inter Clubs (IC)

L'hôte , CPA Baie-Comeau annonce la tenue de la compétition : Ginette Lehoux régionale

**Dates : 2024/03/08 au 2024/03/10**

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

- Côte-Nord

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

<b>Gestionnaire de compétition :</b>	Amélie Hethrington
# Téléphone : 581-998-2410	Courriel : amelie.hethrington@hotmail.com
<b>Président(e) du comité organisateur :</b>	Marie-Eve Tremblay
# Téléphone :	Courriel : marie_evetremblay@hotmail.com
<b>Représentant(e) technique :</b>	Anna Dionne
<b>Spécialiste de données en chef :</b>	Hélène D'amours
<b>Spécialiste de données informatiques :</b>	Gaston Tremblay

## PATINAGE QUÉBEC

### N° DE SANCTION : CN-IC-23-132

NOM DE L'HÔTE :	CPA Baie-Comeau
SITE INTERNET :	www.patinagebaie-comeau.com
COURRIEL :	cpa@bcomeau.com
TÉLÉPHONE :	418-293-3202

**La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Centre Henri-Desjardins  
650, rue Henri  
Baie-comeau(QC) G5C2K3

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

**Glace 1** : 85 x 185

## 3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Côte-Nord, CPA Baie-Comeau et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

## 4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

## 6. Inscription

**Internet** : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [www.patinagebaie-comeau.com](http://www.patinagebaie-comeau.com)

**Date limite d'inscription : 2024/01/26 16:00**

## 7. Mode(s) de paiement :

- Transfert bancaire via courriel : Patinagebc@hotmail.com

Question : prénom et nom du patineur

Réponse : patin

### **Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Aucun : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

### **Aucun remboursement après la date limite d'inscription.**

## 8. Frais d'inscription :

85 \$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

70 \$ pour le 2<sup>e</sup> programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

85 \$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

85 \$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2);

70\$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

30\$ par événement de Monitoring STAR 5 à Senior

## 9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10. Système de notation

- a) Le système de calcul de points cumulatifs « **CPC** » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- b) Le système de « **Norme de Performance avec classement** ». (voir les annexes)
- c) Le système de « **Norme de performance** ». (Voir les annexes)

## 11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

### **Norme pour les CD**

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

## 12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

## 13. Accréditation des entraîneurs

**Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.**

**Scénario 1 :** Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
  - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

**Scénario 2 :** Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
  - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
    - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code d'éthique »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

**Scénario 3 :** Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

### Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou

en tout temps.

**Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).**

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

#### **14. Frais d'admission**

12 ans et Plus : 5 \$

Plus de 65 ans : 5 \$

6 à 11 ans : 2 \$

5 ans et moins : Gratuit

Les patineurs ou Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

#### **15. Chaperons**

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- Toutes les catégories.

#### **16. Prix**

##### **a) Volet épreuve CPC**

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

##### **b) Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

##### **c) Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

#### **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis

#### **18. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

#### **19. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

**20. Vidéo**

Non disponible

**21. Photos**

Non disponibles

**22. Restaurants**

Il n'y a pas de casse-croûte

**23. Hébergement**

**HÔTEL OFFICIEL**

Hôtel/motel hauterive  
1145 rue Nouvel [QC] G5C2E3  
No téléphone : 418-589-2041

# ANNEXE – PATINAGE STAR

---

## ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2023-2024**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline, pour les compétitions après le 1 janvier 2024.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

## SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

## PATINEURS EN SIMPLE

### FILLES

### GARÇONS

- **STAR 4**

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- moins de 13 ans**

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- 13 ans et plus**

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.



## ANNEXE – PATINAGE STAR

---

- **STAR 3**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**

Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite.

# ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

### Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

### Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourent. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

**En cas d'égalité**, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

### Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**\*\* Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

### Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

### Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

### Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

# ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

## SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

## ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **NIVEAU 1**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.  
Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.  
Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.
- **NIVEAU 2**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.  
Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.  
Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.
- **NIVEAU 3**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.  
*Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.*  
Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.
- **NIVEAU 4**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.  
Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.
- **NIVEAU 5**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.  
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.
- **NIVEAU 6**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.  
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.
- **ÉPREUVE OUVERTE**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test STAR 6 ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.  
Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.
- **MAITRE NIVEAU 1/2**  
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.  
Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.  
Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

## ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

---

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Prog. Libre : Max. 2 min.

# ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

---

## ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

## SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

## SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

### PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **RELÈVE**

Étape/Test : Aucune restriction

Âge : Filles : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Garçons : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)